

Cfdt: DISNEY

**« Ce n'est pas en tournant le dos
aux choses qu'on leur fait face »**

Pierre Dac

Section Syndicale
CFDT EURODISNEY

BP 100 – Bâtiment Mary Poppins
77 777 Marne la Vallée Cedex 04

Téléphone : 01.64.74.48.57 et 01.64.74.65.62

 **CFDT EURODISNEY** Email : dlp.cfdt@disney.com

@cfdtdisney 



C'EST FAIT !!!!

**LA CFDT EURODISNEY A OBTENU,
PAR ACCORD COLLECTIF,
LE VERSEMENT D'UNE PRIME DE 500 EUROS NETS
POUR LES SALARIES DE L'ENTREPRISE !!!!**

ELLE SERA VERSEE SUR LE MOIS DE DECEMBRE 2018

Sans charge ni impôt, seront éligibles CDD ou CDI présents à l'effectif au 31 décembre 2018 et ayant travaillé au moins 6 mois au cours de l'année civile 2018 ainsi que les TL et TL expé et les salariés en congé maternité, paternité, maladie, maladie professionnelle, accident de trajet, AT, CIF, CX.

Sont exclus les salariés ayant perçu une rémunération supérieure à 3 fois la valeur annuelle du salaire minimum de croissance ainsi que les cadres éligibles aux bonus et à la variable commerciale.

Préalablement à l'obtention de cette prime,
la CFDT Eurodisney avait aussi négocié et obtenu, pour les salariés,
un plan salaire qui prévoyait déjà :

- une augmentation salariale pouvant aller jusqu'à 2,5%,
- la majoration pour tous les statuts du travail de nuit entre 22h00 et 7h00,
- le défraiement kilométrique pour l'ensemble des salariés du fait de l'utilisation de leur véhicule personnel,
- une modification du régime d'astreinte,
- une modification du régime des RTT cadre (rachat des jours)

**LA CFDT EURODISNEY, C'EST UN COLLECTIF AU SERVICE DES SALARIES
POUR AMELIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL
ET LEUR POUVOIR D'ACHAT !!!!**